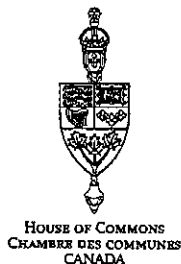


EVA NASSIF
VIMY

TOWNHALL REPORT
ON ELECTORAL REFORM
PUBLIC CONSULTATION



EVA NASSIF
VIMY

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME
ÉLECTORALE

LES CONSULTATION(S)			
Date(s) de la (des) rencontre(s)	Heure du début et de la fin	Lieu de la consultation	Nombre total de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)
1. 16 sept. 2016	De 18 h 15 à 20 h 15	Château Royal 3500, boulevard du Souvenir, à Laval, H7V 1X2	95 personnes et six bénévoles
2.			
3.			
4.			
Forme : <input type="checkbox"/> <u>Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement</u> <input type="checkbox"/> Présentation du bureau du député <input type="checkbox"/> Micro ouvert <input type="checkbox"/> <u>Période de questions/réponses</u> <input type="checkbox"/> Conférenciers <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :			
SUJETS ABORDÉS (sommaire)			
Modes de scrutin <input type="checkbox"/>	Changement au mode de scrutin actuel <input type="checkbox"/>	Participation électorale <input type="checkbox"/>	Accessibilité et inclusion <input type="checkbox"/>
Vote obligatoire <input type="checkbox"/>	Vote en ligne <input type="checkbox"/>	Représentation locale <input type="checkbox"/>	Autre (veuillez préciser) <input type="checkbox"/>
QUESTIONS DE DISCUSSION			
Que pensaient les participants du système servant actuellement à élire les députés au Parlement (avantages/lacunes)? Les participants ont-ils l'impression que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)			
<p>La plupart des participants s'entendaient sur le fait qu'il est temps de changer notre système électoral actuel, qui ne permet pas d'assurer une représentation proportionnelle des votes dans un contexte de multipartisme. La confiance du public s'érode, car les gens croient que leur vote ne compte pas ou presque si leur candidat n'est pas élu. Un grand nombre de participants, y compris des défenseurs de la démocratie de différentes origines, ont convenu que la proposition du gouvernement était juste et attendue depuis longtemps. Selon les participants, la décision du comité sur la réforme électorale devrait être fondée sur les principes démocratiques, et le système majoritaire uninominal à un tour ne peut pas représenter la majorité des électeurs.</p>			

Veuillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tél. : 613-992-3150 Télécopieur : 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Quelles solutions de rechange au système actuel ont été discutées? Les participants ont-ils mentionné des caractéristiques précises qui leur importent dans un système électoral (par exemple représentation locale, proportionnalité, simplicité, légitimité, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)

La plupart des personnes présentes ont discuté de différents modèles électoraux possibles. La majorité d'entre elles ont débattu du modèle de représentation proportionnelle mixte. Certaines se sont prononcées en faveur d'un tel modèle, car elles ont convenu que ce système pourrait contribuer à jeter des ponts entre les partis politiques et leur permettre de travailler plus étroitement ensemble. Quelques personnes s'opposaient à un changement radical, affirmant que le système électoral canadien fonctionne et n'exige que de légers changements. Il y a ensuite eu un débat sur le mode de scrutin à vote unique transférable. Dans ce cas aussi, la majorité préférerait ce système à celui en place, mais certains ont soutenu qu'un tel système pourrait causer de la confusion parmi les électeurs.

Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles un grand nombre de Canadiens choisissent de ne pas participer au processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs? (limite suggérée : 500 mots)

Oui à la deuxième partie de la question. Les participants ont proposé différents moyens d'encourager les citoyens, en particulier les jeunes, à participer au processus démocratique dont nous jouissons. La ministre a donné un exemple frappant, expliquant que certains pays d'Amérique centrale ont deux couleurs de bulletins de vote : une couleur pour les adultes et l'autre pour les jeunes n'ayant pas l'âge de voter. Ainsi, les jeunes apprennent l'importance de la participation au processus démocratique et se rendent compte qu'ils jouent un rôle clé à l'égard du système servant à former les gouvernements qui décideront de l'avenir de leur pays, et par extension, du leur.

Les participants sont-ils d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.) (limite suggérée : 500 mots)

L'une des questions posées durant la rencontre était de savoir si l'on devrait recourir à un régime de vote obligatoire au Canada. La ministre Monsef a posé la question aux participants, donnant des pays en exemple. Après une courte discussion, la ministre a demandé aux gens d'indiquer, en levant la main, s'ils approuvaient la proposition ou s'y opposaient. Manifestement, un grand nombre de personnes n'ont pas levé la main, car elles étaient indécises. Au total, 65 % des participants s'opposaient au vote obligatoire.

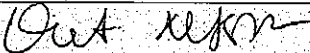
Les participants ont-ils discuté de la possibilité de voter en ligne? Préfèrent-ils maintenir les pratiques actuelles? (p. ex. la personne doit se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

Le vote en ligne figurait à l'ordre du jour de la rencontre. Les gens y semblaient favorables. Au total, 65 % des participants étaient d'accord avec l'idée, car ils croyaient que le vote en ligne pourrait accroître la participation électorale et faciliter la participation d'un grand nombre de personnes ne pouvant pas voter durant les élections, comme les personnes handicapées ou âgées, ou encore ceux et celles qui ont de la difficulté à trouver le temps de se rendre au bureau de vote.

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tél. : 613-992-3150 Télécopieur : 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

En revanche, certains s'y opposaient, craignant un manque de contrôle et la fraude.	
Les participants ont-ils soulevé d'autres questions importantes? (p. ex., référendum, représentation des femmes/minorités, accessibilité, taux de participation, etc.) (limite suggérée : 500 mots)	
Une proposition qui n'était pas prévue à l'ordre du jour a été mise de l'avant, soit la parité des femmes au Parlement. De façon générale, le nombre de participants était plus élevé qu'on s'y attendait (101 personnes). Les participants ont fait beaucoup de commentaires et suggestions. Il a fallu limiter le nombre de questions et demander aux personnes présentes d'envoyer leurs suggestions par courriel au comité.	
RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS (limite suggérée : 1000 mots)	
Les participants ont formulé un grand nombre de recommandations et de commentaires, lesquels ont été recueillis par l'adjoint de la ministre durant la rencontre. Un grand nombre ont été transmis directement au comité.	
Soumission du rapport au Comité spécial de la réforme électorale (ERRE)	
Date : 8 oct. 2016	
	
Signature du (de la) député (e)	Eva Nassif

Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.

Veillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site web du Comité.

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
 131, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
 Tél. : 613-992-3150 Télécopieur : 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016